

SAMSUNG

Du 20 août au 6 novembre 2018

Au rythme de la rentrée



Jusqu'à

100€ remboursés*
sur une sélection de **BARRES
DE SON Samsung**

* Voir conditions de l'offre au dos ou sur www.samsung.com/fr/promotions

© 2018 - Samsung Electronics France. CS 2003. 1 rue Fructidor. 93484 Saint-Ouen Cedex.
RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000€. Visuel non contractuel.

1 Samsung N°1
des ventes de
Barres de son en France*

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat entre le **20/08/2018** et le **06/11/2018** inclus d'une barre de son Samsung parmi les références ci-dessous, Samsung vous rembourse jusqu'à 100 € sur le prix réglé au titre de cet achat après déduction de toute réduction de prix éventuelle.

Produits	Montant de remboursement
HW-N300 / HW-N400	20€
HW-J355 / HW-K335 / HW-K430 / HW-K450 / HW-M360 / HW-M450 / HW-N450	30€
HW-M550 / HW-N550	50 €
HW-N650	100€

- Offre limitée à une seule participation et une seule barre de son par personne (même nom, même prénom, même adresse) et par adresse mail. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois
ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).
- Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine, Corse comprise, Monaco, DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) (1) et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits.

1. ACHETEZ VOTRE PRODUIT ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez, entre le **20/08/2018** et le **06/11/2018** une barre de son Samsung parmi les références éligibles à l'offre, ci-dessus, immédiatement disponible en stock lors de l'achat.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE [WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS](http://www.samsung.com/fr/promotions)

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/promotions et sélectionnez l'offre « SAMSUNG AU RYTHME DE LA RENTREE » entre le **20/08/2018** et le **24/11/2018** inclus.
 - Complétez le formulaire en ligne et téléchargez vos pièces justificatives.
 - Puis validez votre participation en ligne.
- Vous recevrez alors un email confirmant votre participation.

3. CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 15 jours. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou soumis après le **24 novembre 2018** minuit sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous rendre sur le site www.samsung.com/fr/promotions et sélectionnez l'offre « SAMSUNG AU RYTHME DE LA RENTREE » puis cliquer sur « Suivre ma participation »

⁽¹⁾ Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission

Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par chat (<https://e-contactus.samsung.com/fr/m/webchat>), mail (<https://e-contactus.samsung.com/fr/m/general>) ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>

Samsung Electronics France, SAS au capital social de 27 000 000€,
RCS Bobigny 334 367 497, siège social : 1 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen

SAMSUNG